



LA MIXITÉ DES MÉTIERS TERRITORIAUX : UN LEVIER POUR L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

10 JUIN 2014 - PANTIN

CNFPT
145 Avenue Jean Lolive
93500 Pantin

PROGRAMME

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE MANIFESTATIONS

EN PARTENARIAT AVEC



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



LA MIXITÉ DES MÉTIERS TERRITORIAUX UN LEVIER POUR L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES



Depuis 1946, l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel garantissant aux femmes des droits égaux à ceux des hommes et ce, dans tous les domaines.

« Aucune distinction directe ou indirecte ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leur sexe ». Ce principe, rappelé par le statut en 1983, se confronte aux inégalités de fait, persistantes, tant dans le déroulement des carrières et des parcours professionnels qu'en matière de rémunérations.

Pour autant, la question de l'égalité femmes - hommes imprègne de plus en plus les organisations et politiques publiques.

Au travers d'importantes évolutions législatives, les collectivités territoriales ont aujourd'hui, non seulement des obligations mais aussi les moyens de s'engager dans de véritables démarches d'égalité entre les femmes et les hommes. La poursuite de l'objectif de mixité des métiers territoriaux en constitue un levier primordial.

Pour agir concrètement en faveur de cette mixité, il est indispensable de travailler sur nos représentations, de connaître les outils et de s'appuyer sur des pratiques et parcours inspirants.

A partir d'exposés et témoignages d'expertes-ts et d'actrices-teurs locales-aux, un séminaire pour questionner un levier d'action : la recherche de mixité dans les métiers et services territoriaux.

Public :

Cadres des directions des ressources humaines des collectivités, encadrantes-ts, élues-s, chargées-s de mission prévention et lutte contre les discriminations ou égalité femmes / hommes.

MARDI 10 JUIN 2014

8h45 – 9h15

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h15 – 9h30

ALLOCUTION D'OUVERTURE

- **Najat VALLAUD-BELKACEM**,
**Ministre des droits des femmes, de
la ville, de la jeunesse et des
sports***
- **Francois DELUGA**, **Président du
CNFPT**

9h30 – 10h00

Mixité des métiers : la réalité en chiffres

Présentation par l'Observatoire du CNFPT
des chiffres et tendances en matière de
féminisation des métiers territoriaux.

10h00 – 12h45

Inégalités mises en scène

- Animation des saynètes par le Théâtre
de l'Opprimé avec la participation du
public.
- Exploitation et mise en perspective
des échanges par un décryptage
juridique et psycho sociologique :
Catherine VIDAL, Neurobiologiste
Institut Pasteur et **Caroline DE HAAS**,
Consultante experte des
problématiques de l'égalité femmes -
hommes.

12h45 – 14h00 : Cocktail déjeunatoire

14h00 – 15h00

L'égalité femmes hommes : du formalisme à la pratique, du droit à la réalité

Présentation par **Caroline DE HAAS**

15h00 – 16h15

Portraits de la mixité et pratiques inspirantes des collectivités territoriales

Table ronde autour de pratiques inspirantes
de collectivités territoriales et de
dynamiques individuelles en faveur de la
mixité des métiers territoriaux.

Présentation de plans d'action pour
favoriser la mixité des métiers :

- **Région Bretagne**, titulaire du Label Égalité
Professionnelle et signataire de la
convention « Territoires d'excellence en
matière d'égalité professionnelle entre les
femmes et les hommes ».
- **Ville de Suresnes**, obtention en mars 2014
du label Afnor « Egalitée ».
- **Brest métropole océane**, signataire de la
charte européenne pour l'égalité des
femmes et des hommes dans la vie locale.

Témoignages

La mixité ce n'est pas seulement amener
des femmes dans les métiers réservés aux
hommes. C'est aussi amener des hommes
dans des métiers dits féminins. Les
témoins, femme et homme, sont le reflet de
cette réalité :

- **Géraldine DESCARGUES**, directrice de
police municipale, Asnières sur Seine
- **Fabrice LE MARCHAND**, sage-femme de
PMI, Brest.

*Echanges complétés par une approche
méthodologique : présentation succincte
d'un mode opératoire pour mettre en œuvre
un plan d'action en faveur de la mixité et de
l'égalité.*

16h15 – 17h00

Synthèse des travaux Allocution de clôture